Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260410-242026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°24/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE :
31/03/2025

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, CAUCHE Christian, Joël BOUCARD CORDUAN Frédéric, AUBERT Eric, JEGU Marie, METAYER Pascal, LE CROM Tiffany, HERVÉ Anaïs, CORDUAN Brianne

NBRE DE CONSEILLERS : 11
PRESENTS : 11
ABSENTS : 0

Madame Anaïs POIX a été désignée secrétaire de séance.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ÉLUS ET BÉNÉFICIAIRES POUR LE COS BREIZH

Monsieur Le Maire demande au conseil de désigner 2 délégués pour le COS BREIZH, 1 délégué Élus et 1 délégué Bénéficiaires.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité désigne :

- **Mme POIX Anaïs comme délégué bénéficiaires**
- **Mr METAYER Pascal comme délégué élus**

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO

